



HYGIENE
& DESINFECTION

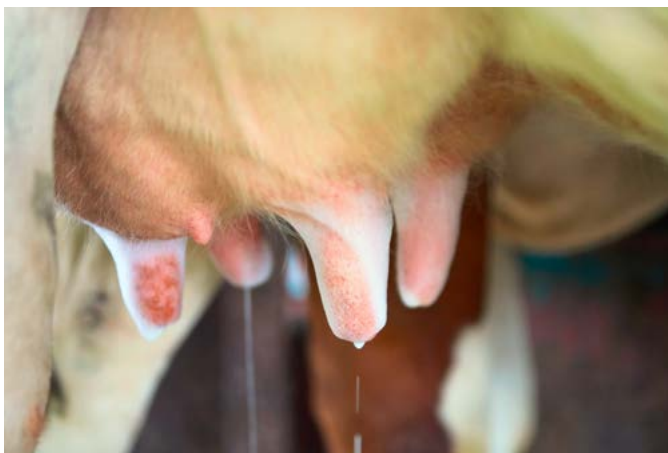
HD10363

IR01. 09/2023

INDAL® PRO BACT PUR

Solution lavante désinfectante concentrée
parfumée avant traite.

INDAL® PRO BACT PUR est un produit nettoyant et désinfectant, assouplissant parfumé pour le nettoyage des trayons avant la traite.



- Moussage automatique ou manuel à 50%.
- Pour la méthode lavette : dilution de 0.5 à 5%.
- Fortement enrichi en glycérine pour hydrater, lisser, assouplir et apaiser la peau.
- Mousse de qualité pour un nettoyage optimal des trayons.
- Parfum citronnelle de java.



STOCKMEIER France H&D

3 Rue de la Buhotière
Saint Jacques de la lande BP 89152
F 35091 RENNES CEDEX 09

T. +33(0)2 99 29 46 06

Mail : baso@stockmeier.fr

Web : www.basoarvo.com

INDAL® PRO BACT PUR

- INDAL® PRO BACT PUR est un produit nettoyant et désinfectant, assouplissant parfumé pour le nettoyage des trayons avant la traite.
 - Formule riche en agents détergents, moussants pour éliminer toute la matière organique déposée sur les trayons.
 - INDAL® PRO BACT PUR préserve l'intégrité de la mamelle et des mains du trayeur grâce à sa composition enrichie en agents adoucissants.
 - Utilisable en méthode lavette et mousse :
 - Utilisable pour la désinfection des lavettes entre deux traites
 - Efficace sur les bactéries responsables des mammites
- Maitrise de l'hygiène de la traite.



1. Caractéristiques physico-chimiques :

Aspect	Liquide visqueux moussant vert. Odeur citronnelle
Densité	1,05 ± 0,02 (20°C)
pH pur	2,3 ± 0,3 (20°C)
pH à 1%	2,2 (20°C). Dans de l'eau distillée.
Matière active	Acide lactique (n° CAS 79-33-4) à 8% (80g/litre).
Viscosité, dynamique	145 mPa·s (20°C)
Tension superficielle	27,4 N/m (20°C); sol. 1%
DCO-valeur	505 mg O2/g (20°C)
Teneur en azote	0 %
Teneur en phosphore	0 %
DDM	2 ans
T° de stockage	0 – 30 °C

2. Conditionnements :

Type conditionnement	Poids Net (kg)	Palettisation (Nb unités par palette)	Palette
Jerrican perdu naturel de 10L	10	60	100X120
Jerrican perdu naturel de 20L	20	28	80X120
Tonnelet perdu bleu de 60L	60	6	80X120

3. Mode d'emploi

Appliquer avant la traite uniquement sur peau saine avec un gobelet mousser propre ou une lavette unique par vache. Remplir un gobelet de trempage au 3/4, presser pour faire monter le produit puis tremper chaque trayon entièrement.

Type d'utilisation	Application	Dosage (%)	Temps de contact	Température
Hygiène des mamelles (trayons de vaches, chèvres, brebis)	Surface trayons par essuyage.	0.5 à 5%	1 à 2 min	5 à 40°C
	Surface trayons par trempage avec gobelet	50%	1 à 2 min	Ambiante

Essuyer soigneusement les trayons et la base de la mamelle avec une lavette propre adaptée ou un papier à usage unique avant le branchement des faisceaux.

Après la traite, nettoyage et désinfection des lavettes en trempage dans une solution neuve à 5% à température ambiante jusqu'à la traite suivante.

4. Législations nationales :

4.1 Arrêté 19/12/13 et Règlement CE N°834/2007

Législations	Conforme
Pour le nettoyage des surfaces et objets en contact avec des denrées alimentaires selon l'arrêté du 19/12/13 modifiant l'arrêté du 08/09/99.	Non
Conforme au cahier des charges du 28 décembre 2021 et complétant les dispositions des Règlements CE n° 2018/848 et 2021/1165 pour la production animale biologique. (voir site www.inao.gouv.fr).	Oui

4.2 : Réglementation Biocide

Produit biocide en cours d'évaluation selon le Règlement UE n° 528/2012.

Règlement Biocide 528/2012 UE. Autres usages biocides, Type de produit (TP) n° :

3 - Produits biocides destinés à l'hygiène vétérinaire

5. Matériel d'application

STOCKMEIER vous propose un large catalogue réunissant toute une gamme de matériel dédié à l'application et au stockage de nos produits, rétention, soutirage, transfert, dosage, moussage, pulvérisation... Demander un catalogue à votre technico-commercial ou écrivez-nous à baso@stockmeier.fr.





6. Conditions de stockage

Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver dans l'emballage d'origine fermé. Conserver à l'abri de la lumière solaire directe. Craint le gel.
Température de stockage : 0 – 30 °C.

7. Consignes de sécurité

7.1 : Recommandations d'utilisation

Usage strictement réservé aux professionnels. Dangereux, respecter les précautions d'emploi. Fiche de données de sécurité (FDS) sur demande. En cas d'urgence, contactez un centre anti-poison. L'emballage vide ne doit pas être réutilisé, il doit être éliminé en tant que déchet dangereux sous la responsabilité du détenteur de ce déchet. Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable, notamment dans les lieux fréquentés par le grand public. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement.

N° UFI : en cours.

7.2 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger, matières incompatibles, produits incompatibles

Se reporter aux chapitres 7.1, 7.2 et 8.2 de la fiche de données de sécurité.

8. Traitement des déchets

Se reporter au chapitre 13 de la FDS, éliminer via le service de collecte proposé par les distributeurs partenaires de la filière ADIVALOR.

9. Divers

Les fiches de données de sécurité sont envoyées par mail selon les dispositions réglementaires lors de l'expédition de nos produits. Elles sont également disponibles auprès de notre force de vente. Les valeurs physicochimiques caractéristiques mentionnées sur cette fiche, hors chapitre spécifications de vente Stockmeier France, sont indicatives et non garanties, les spécifications et résultats des tests étant par ailleurs disponibles sur le certificat d'analyse. Le cas échéant, les concentrations indiquées au point "Propriétés biocides" représentent les concentrations biocides recommandées selon les tests d'efficacité réalisés par des laboratoires agréés. Ces dernières peuvent être adaptées selon les cas d'application. Votre commercial STOCKMEIER France se tient à votre disposition pour aborder ce sujet.

Les déclarations de ce document proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Elles ne dédouanent pas l'utilisateur de procéder à ses propres contrôles et sont rédigées sur la base de nos connaissances à la date de rédaction. Il appartient à l'acheteur et à l'utilisateur final le cas échéant, de s'assurer seuls et en dernier lieu de l'adéquation du produit au regard de l'usage prévu par leur secteur d'activité et des dispositions législatives et réglementaires en vigueur. Litiges : Le tribunal de commerce de Rennes est seul compétent.